

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel au volontariat pour concevoir des masques grand public

Dans une démarche commune avec toutes les Villes d'Orléans Métropole, Olivier Carré, Maire d'Orléans et Président d'Orléans lance ce mercredi 15 avril un appel à toutes les bonnes volontés afin de concevoir des masques en tissu lavables et réutilisables, pour le grand public.

« Je souhaite que **les habitants de la ville d'Orléans puissent disposer d'un masque lavable et réutilisable**, respectant des normes AFNOR, quand la période de déconfinement commencera. **La Ville d'Orléans va faire un effort particulier pour les fournir aux Orléanais.** Les autres communes de notre Métropole vont engager la même démarche. Pour cela, il faut nous y **préparer maintenant**. Nous achèterons des masques. Mais je remarque que beaucoup d'initiatives bénévoles ont été prises. Je les salue et je les encourage. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Ainsi, J'invite toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager bénévolement, qui savent coudre et qui disposent d'une machine à coudre à s'inscrire sur la plateforme participons.orleans-metropole.fr à la rubrique « MASQUES ». Pour pouvez aussi contacter votre Mairie et, pour les habitants de la ville d'Orléans, vous pouvez vous inscrire en appelant la cellule de crise au 02 39 79 29 99.

Afin de limiter au maximum les déplacements de chacun, vous serez contacté pour vous indiquer la marche à suivre. Avant d'être redistribués à la population, ces masques seront contrôlés pour vous assurer qu'ils respectent les règles fixées par le milieu médical.

C'est ensemble que nous vaincrons l'épidémie.

Je vous remercie par avance de penser, avec nous, à demain quand la vie reprendra dans notre ville et dans notre métropole et que la menace continuera d'exister.

Prenez soin de vous et merci pour votre participation. »

**Olivier Carré,
Maire d'Orléans
Président d'Orléans Métropole**

Rappel important

Le port du masque ne constitue pas une protection suffisante face au coronavirus. Il complète les gestes barrières en vigueur. Il est nécessaire de garder ses distances vis-à-vis d'un tiers. Il est aussi essentiel de se laver les mains avant de mettre son masque et immédiatement après l'avoir enlevé. De même, il est bien sûr très important de ne pas mettre ses mains sous le masque pendant qu'il est porté.